



### Descriptif type



#### Revêtement de sol LVT décoratif en lames et en dalles.

Fourniture et pose d'un revêtement de sol LVT décoratif en lames **17,78 x 21,92 cm** et en dalles **30,48 x 60,96 cm** pour des **usages domestiques intenses et commerciaux légers** 23/31.

**Enduro 0.30** sera doté d'une **couche d'usure** en PVC compact et grainée en surface de **0,30 mm**, il présentera une résistance au **poinçonnement rémanent**  $\leq 0,10$  mm, une **stabilité dimensionnelle**  $\leq 0,10$  % et un **classement R10** pour permettre de réduire les risques de glissance. Enfin, il est classé **Bfl-s1** selon la norme de réaction au feu.

Il bénéficiera d'une protection de surface PUR de type polyuréthane qui facilitera l'entretien et évitera l'application d'une métallisation pendant toute la durée de vie du produit.

La gamme se compose **20 références chanfreinées 4 côtés** partagées entre 17 décors bois et 3 dessins minéraux.

Conçu à partir de **matières premières garanties sans phtalate**, Enduro 0.30 est conforme à la **réglementation REACH** <sup>(3)</sup>. Avec un taux d'émissions **COV à 28 jours**  $< 100 \mu\text{g}/\text{m}^3$  dans l'air intérieur, il est classé A+.

Il bénéficiera d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir **une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant <sup>(1)</sup>).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol** <sup>(2)</sup>.

Découvrir l'ensemble de la **gamme coloristique**



### Mode de pose et entretien

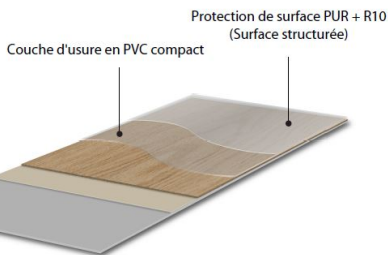
#### Mode de pose :

##### Pose collée :

Mise en œuvre et type de colle (type **640 eurostar special** ou équivalent) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E. E1 : joints vifs sur support bois. E2 : joints vifs sur support béton. Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation du support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : plinthes ou plinthes décoratives PVC.

##### Nettoyage et entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.



### Caractéristiques techniques

Dénomination commerciale	<b>Enduro 0.30</b>
Efficacité acoustique	6 dB
Épaisseur totale	2 mm
Couche d'usure	0,30 mm
Masse surfacique	3 000 g/m <sup>2</sup> (- 10% / + 13%)
Poinçonnement rémanent	0,10 mm
Réaction au feu	Bfl-s1 <sup>(4)</sup> - <b>n°2021/045-1 (CRET)</b>
Classification selon NF EN ISO 10874	23 - 31



(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur [www.forbo-flooring.fr](http://www.forbo-flooring.fr)).

(2) Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.

(3) Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre du règlement REACH.

(4) Valable sur support bois et incombustible A1fl ou A2fl, testé en pose libre. Satisfait à la réglementation M3



### Descriptif type



#### Revêtement de sol LVT décoratif en lames et en dalles.

Fourniture et pose d'un revêtement de sol LVT décoratif en lames **17,78 x 21,92 cm** et en dalles **30,48 x 60,96 cm** pour des **usages domestiques intenses et commerciaux** légers 23/31.

**Enduro 0.30** sera doté d'une **couche d'usure** en PVC compact et grainée en surface de **0,30 mm**, il présentera une résistance au **poinçonnement rémanent**  $\leq 0,10$  mm, une **stabilité dimensionnelle**  $\leq 0,10$  % et un **classement R10** pour permettre de réduire les risques de glissance. Enfin, il est classé **Bfl-s1** selon la norme de réaction au feu.

Il bénéficiera d'une protection de surface PUR de type polyuréthane qui facilitera l'entretien et évitera l'application d'une métallisation pendant toute la durée de vie du produit.

La gamme se compose **20 références chanfreinées 4 côtés** partagées entre 17 décors bois et 3 dessins minéraux.

Conçu à partir de **matières premières garanties sans phtalate**, Enduro 0.30 est conforme à la **réglementation REACH** (3). Avec un taux d'émissions **COV à 28 jours**  $< 100 \mu\text{g}/\text{m}^3$  dans l'air intérieur, il est classé A+.

Il bénéficiera d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir **une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant (1)).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol** (2).



### Fabrication

Lieu de production	Hors U.E
Contenu recyclé en % de la masse totale du produit	0 %
Quantité d'électricité garantie d'origine renouvelable	100 %
Matières premières	Garanties sans phtalate
Conformité REACH	



### Indicateur réchauffement climatique

Enduro 0.30 a fait l'objet d'une Analyse de Cycle de Vie et dispose d'une **FDES** conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES :

Indicateur Réchauffement climatique = **13,6 kg CO2 eq/m<sup>2</sup>** sur tout le cycle de vie du produit pour une durée de vie de 25 ans.



(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur [www.forbo-flooring.fr](http://www.forbo-flooring.fr)).

(2) Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.

(3) Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre du règlement REACH.



### Qualité de vie intérieure et bien-être

Qualité de l'air intérieur : conforme à la classe A+ de l'étiquetage réglementaire français



Emissions **COV** à 28 jrs :  $< 100 \mu\text{g}/\text{m}^3$

Réduction du bruit d'impact : 6 dB

**LRV** jusqu'à 51 %



### Recyclage

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol** (2).